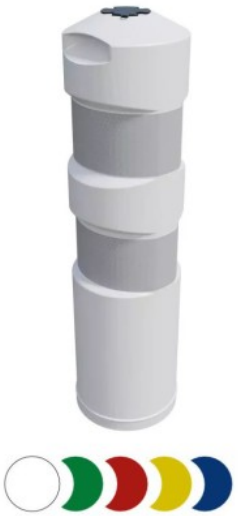
J11 - BALISE AUTORELEVABLE DE RENFORCEMENT D'UN MARQUAGE CONTINU CLASSE 2
Référence : 00992



RESUME

Retrouvez la balise J11 conforme à la norme pour voie privée et la balise J11 normée pour voie publique. Elle est utilisée pour renforcer un marquage au sol continu.

La balise J11 pèse 1,8 kg.

Seules la balise J11 blanche normée, la balise J11 verte (appelée balise J12) et la balise J11 jaune (appelée balise K5D) sont homologuées pour une pose sur voie publique.

L'installation se fait à l'aide d'une douille M12 (incluse).

- Attention : seules les balises normées sont adaptées à une installation sur les voies publiques.
- La balise blanche conforme comporte des caractéristiques différentes des balises normées, merci de les prendre en compte ci-dessous.

Les points forts :

- Système de fixation anticorrosion
- Balise certifiée NF P 98-583
- Manipulation et installation faciles



DECLINAISONS

Couleur
Blanc (normée)
Jaune
Bleu
Vert
Rouge
Blanc (conforme)

DESCRIPTION

Description de la balise J11 autorelevable certifiée

Merci de prendre en compte que la balise J11 conforme contient des différences par rapport aux balises normées à savoir :

- Elle n'a pas de bouchon sur le dessus
- La douille de fixation mesure 5 cm (contre 14 cm pour les balises normées)
- Il y a une légère différence au niveau des dimensions

La balise J11 en PE souple (polyéthylène souple) et est réalisée par injection. Un bouchon est placé en partie supérieure de la balise (sauf pour la balise conforme qui ne dispose pas de bouchon). Il est fabriqué en matière première recyclée, et il permet l'accrochage d'accessoires. La balise est 100% recyclable et son épaisseur est de 4 mm. Elle a une poignée ergonomique

La balise J11 de couleur blanche, celle de couleur verte et jaune sont certifiées NF P 98-583. Cette norme indique que la balise doit être sous la forme d'un profil fermé. Sa hauteur hors

sol doit être entre 0,7 et 0,85 m. Son coloris doit être uniquement blanc, vert ou jaune et équipées de deux bandes blanches rétroréfléchissantes, qui doit adhérer à la balise entièrement. Elle possède une hauteur de 750 mm et un ⌀ 200 mm.

Les balises rouges et bleues ne sont pas certifiées et mesurent une hauteur de 735 mm et ⌀ 200 mm. Nous vous proposons également une autre J11 conforme, mais conforme pour la voie privée.

Notre balise blanche, jaune et verte J11 est certifiée et est donc utilisable sur la voie publique. Toute balise de type J11 qui n'est pas certifiée ne peut pas être utilisée sur la voie publique. Attention, toutes les balises J11 trouvables sur internet ne sont pas forcément certifiées ! Soyez donc vigilant lors de vos achats.

Son installation est simple, il faut sceller la douille après le perçage de la chaussée grâce à la vis M12 et la clé de serrage de couleur bleu. Il est aussi possible d'amorcer le vissage à la main. Si vous souhaitez utiliser de la résine pour solidifier l'ancrage, cela est possible. Cependant, une fois la résine séchée, il ne sera plus possible de retirer la douille.

Les balises possèdent une coupelle emboutie en métal pour que la balise soit parfaitement plaquée au sol.

La balise J11 est parfois aussi appelée balisette J11, borne J11 ou plot J11.

Pour une pose sur voie privée, vous pouvez également vous tourner vers notre balise autorelevable style potelet de 750 mm de hauteur ou encore notre balise de jalonnement à fixation quart de tour.

Découvrez aussi notre borne kilométrique à l'achat faite pour indiquer les distances et les points kilométriques sur les routes nationales et départementales.

Retrouvez aussi notre barrière automatique résistante 5 m pour l'aménagement de vos parkings.

Utilisation de la balise J11

Il est possible d'implanter une balise J11 dans 3 cas de figure :

- Pour accentuer un marquage au sol d'une ligne continue et empêcher les manœuvres
- Pour annoncer un îlot séparateur en renforçant la peinture de marquage au sol
- Pour indiquer une réduction du nombre de voies de circulation sur la chaussée en renforçant le marquage au sol incitant les véhicules à se rabattre

Notre balise de musoir peut également vous intéresser !

Avantages d'une balise J11 souple

L'avantage de cette balise souple est qu'elle est incassable : elle a ainsi la capacité de se plier et de se redresser sans se casser. Après un choc avec un véhicule qui l'a déformée, elle retrouve sa position initiale d'avant choc grâce à sa propriété de mémoire de forme.

De matière légère et résistante à l'abrasion, cette balise autorelevable s'adapte à de nombreuses utilisations (pour un balisage sur les chantiers, mais aussi sur les routes publiques...).

Caractéristiques de la balise J11 souple autorelevable

- La balise autorelevable J11 est de forme cylindrique et installée à la verticale.

- Un bouchon est placé sur le dessus de la balise et la base est renforcée. (attention, la balise conforme ne dispose pas de bouchon).

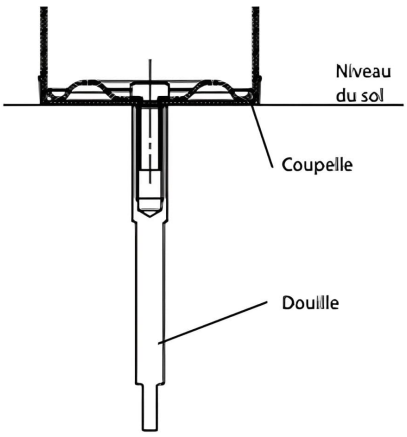
- Matériau : polyéthylène souple 100% recyclable.

- Dimensions balise normée : la largeur est de 200 mm et la hauteur est de 750 mm.

- Dimensions balise conforme : ⌀ 200 mm et hauteur de 735 mm.

- Couleurs : Blanche, bleue, rouge, verte (voir balise J12) ou jaune (voir balise K5D). Attention, seules les balises blanches, vertes et jaunes sont utilisables sur la voie publique.

- Elle est également constituée de deux bandes rétroréfléchissantes de classe 2 (pour plus d'informations, se référencer à notre fiche-conseil sur les classes des équipements de signalisation routière), ce qui garantit une bonne visibilité (environ 250 mètres), notamment pendant la nuit.



Nos conseils pour l'implantation de notre balise J11

- Il doit y avoir un intervalle de 50 cm entre les balises.
- L'implantation ne doit pas chevaucher la chaussée, c'est-à-dire là où roulent les véhicules.
- Fixation de la balise avec une douille M12 de 14 cm de longueur incluse pour les balises normées. Pour la balise conforme, la douille M12 mesure 5 cm de longueur.
- Découvrez notre guide de pose : Installation d'une balise J11, J12 et K5D